



VILLA MEDICIS

BILAN 2006

Action soutenue et financée par :
DDASS de Vaucluse, Mairie d'Avignon, Conseil Général de Vaucluse,
Conseil Régional PACA, Fondation de France, Crédit Mutuel, C&A

La Villa Médicis en 2006

I Le projet CHRS

Durant l'année 2006, l'association a eu à se prononcer sur l'avenir de la Villa Médicis, se déterminer pour savoir vers quel statut et reconnaissance officielle voulions-nous orienter cette expérimentation, ceci afin de pérenniser son financement. Le débat nous a donc amené à nous interroger et à discuter avec d'autres personnes, au sein d'autres initiatives, associations et institutions, quant aux statuts, missions, fonctions des CHRS et des « lieux à vivre ».

Le choix s'est finalement porté vers le statut CHRS, celui-ci correspondant finalement le mieux à notre réalité. Association, salariés de la Villa Médicis, mais aussi le CVS, ont été mis à contribution afin de rédiger le document à transmettre au CROSMs en vu d'obtenir cet agrément.

Ce nécessaire travail d'écriture nous a conduit à valoriser un certain nombre d'écrit, tout en les remaniant au besoin ; à valoriser également l'ensemble des réflexions, échanges débats que nous avons notamment lors des réunions d'équipe et particulièrement avec Mme TEXIER psychologue ; à pousser plus loin encore cette réflexion afin de préciser le cadre de travail établi à la Villa Médicis.

Exercice certes difficile, mais association et équipe sont habitués à mener régulièrement des réflexions de fond venant questionner le sens de l'action conduite, ceci aussi bien sur un plan individuel que collectif. Cette habitude, cette pratique, nous a permis de transmettre un document assez fidèle à notre réalité, même si le passage par l'écrit s'avère parfois laborieux, les mots choisis et figés dans le texte ouvrant la porte à des interprétations, des réductions, des déformations...

Cette production a cependant été menée à terme et remise à la DDASS, pour un passage en CROSMs le 6 avril 2007. L'obtention de cet agrément sera pour nous une pleine et officielle reconnaissance de l'intérêt de notre action. Reconnaissance et intérêt manifestés, qui permettront également de diffuser cette expérience et peut être de la reproduire.

II L'Equipe

L'effectif :

<p>ETP VM/20 places</p> <ul style="list-style-type: none">• 0,5 ETP Direction, Pascal FAUVEL• 0,75 ETP Animateur, Renaud DRAMAIS• 2,25 ETP Animateur non diplômé (3 personnes) Gilbert CASTILLO, Yves ANDRIEU, Raynald HUARD• 1 ETP Educateur Spécialisé, Yves JEGO• 1 ETP Monitrice Educatrice (2 personnes) Chantal SAUVAIRE et Katy CAUVIN <p style="text-align: center;">Soit 5.5 ETP</p>

Mouvements : en fin d'année 2006, Yves JEGO a démissionné (retour à sa Bretagne natale), il sera remplacé début 2007.

L'équipe reste donc assez stable, les remplacements s'organisent sans difficultés majeure.

III Evolution de l'auto organisation

Durant les premiers mois de fonctionnement de la Villa Médicis, le règlement prévoyait une fermeture de la Villa Médicis entre 11h et 16h. Par la suite, conformément à ce qui était inscrit dans le projet initial, une organisation impliquant directement les habitants nous a permis d'ouvrir 24h/24h le WE, puis les jours fériés. Plus tard, à l'occasion des intempéries et des grands froids, cette ouverture en continu s'est étendue à certains jours de la semaine. Depuis l'été 2006, la Villa Médicis est ouverte 7 jours sur 7 et 24h/24h. Evolution souhaitée ET assumée par les habitants (suivant un protocole).

Cette co-organisation nous place dans un dialogue permanent, équipe et habitants se trouvent, sur ce registre, sur un plan d'égalité, de coresponsabilité vis-à-vis du lieu, de sa sécurité, mais aussi de la dynamique du groupe. Dimension essentielle dans l'équilibre de ce lieu.

L'évolution, naturelle, vers une ouverture permanente a questionné l'équipe de salariés quant aux effets négatifs qu'elle pouvait induire pour certains. La souplesse du règlement et l'absence d'horaires contraignants, peuvent en effet s'avérer être des facteurs facilitant un *laisser aller*, une démobilisation de la personne. Pourtant, il est essentiel de maintenir ce cadre particulier propre à la Villa Médicis (qui devrait désormais se trouver dans les centres de stabilisation) afin de pouvoir accueillir le public que nous visons. Le moyen de lutter contre ces effets négatifs était donc à chercher ailleurs.

Deux axes de travail ont ainsi été dégagés en ce sens. Le premier a consisté à renforcer le temps consacré spécifiquement à l'accompagnement social, suite à une réorganisation des plannings. L'objectif est d'offrir plus de disponibilités sur ce registre, sans pour autant imposer un parcours. Disponibilité qui permettra par ailleurs de développer notre travail en réseau, ouvrir ainsi plus de perspectives aux habitants, les connecter avec d'autres interlocuteurs extérieurs. Le second vise à développer plus fortement les activités de l'Espace d'Espace. Lieu facteur de mobilisation personnelle et d'ex-pression.

IV Le travail en réseau

Les choix arrêtés dès l'écriture du « projet et fondement d'un lieu d'accueil inconditionnel » (un salarié présent, pas de personnel médical, acceptation inconditionnelle des personnes...), orientaient l'action de la future équipe vers un travail en réseau, un recours important aux différents partenaires.

L'accompagnement social mis en œuvre à la Villa Médicis est donc envisagé systématiquement dans le cadre d'un travail en réseau, c'est-à-dire s'appuyant fortement sur des personnes et institutions extérieures, spécialisés en tel ou tel domaine, tandis que l'équipe de la Villa Médicis est avant tout spécialisée et centrée sur sa compétence et mission première : l'accueil et l'hébergement (qualité de l'accueil, climat chaleureux, libre expression, dynamique d'auto organisation, espaces ouverts à la création et à l'expression artistique...).

Par ailleurs, du fait des caractéristiques du public que nous accueillons et souhaitons accueillir, il importe que la Villa Médicis soit bien repérée par l'ensemble de nos partenaires afin qu'ils y aient recours le plus souvent et le plus facilement. En ce sens, nous avons changé les modalités d'admission, en offrant à un groupe de 4 partenaires (AIDES, AVAPT, Médiation de Rue et SAO) la possibilité de déterminer les personnes susceptibles d'intégrer la Villa Médicis.

De même nous nous sommes investis largement dans la vie du « réseau santé social départemental » actuellement mis en sommeil, et surtout dans l'activation d'un réseau local (grand Avignon), actuellement en pleine activité et riche de projets.

Enfin, nous avons déposé deux projets au GRSP afin, notamment, de développer et renforcer cette dimension de travail en réseau.

V L'Espèce d'Espace

Ce lieu figure dans notre projet initial, il est intimement lié à l'accueil à la Villa Médicis. Plus précisément, il fait partie intégrante du projet d'accueil inconditionnel puisqu'il a vocation à donner du sens, notamment, au séjour de certaines personnes qui habitent à la Villa Médicis. Depuis septembre 2006, association et salariés ont donc renforcé leur action et leur investissement de ce lieu.

Des micros projets ont été lancés, qui concernent soit exclusivement les habitants de la Villa Médicis, soit aussi des anciens ou encore des personnes extérieures, parfois encore d'autres associations et/ou institutions.

Un projet de sortie à la mer, en autogestion et organisation a été élaboré durant l'été, il a permis à quelques uns de passer plusieurs jours à la mer. Expérience satisfaisante pour tous, reposante et valorisante puisque réalisée sans la caution physique d'un salarié. Le financement s'est fait en partie avec l'aide de la Villa Médicis, mais surtout à partir de la contribution de chacun, où la solidarité a joué.

Forts de cette expérience, d'autres personnes se sont mobilisées afin de préparer un WE à la montagne (qui devrait se réaliser en mars 2007), cette fois en faisant appel à des dons et en répondant à des appels à projets. Là aussi il s'agit de mettre au travail les personnes intéressées, les salariés ne faisant qu'accompagner la démarche.

En novembre, à partir de l'initiative du CVS, un groupe de 10 personnes (8 « usagers » ou « ex usagers », ainsi que deux salariés) ont aussi participé au congrès national de la FNARS, qui fêtait

ses 50 ans et faisait une place importante aux usagers. Cette participation a été possible suite à une très forte mobilisation des personnes volontaires qui ont réfléchi au sens de leur participation, recherché les financements nécessaires pour les frais de séjour (FNARS région et national, Conseil Général et Régional ont accepté de financer) et organisé une rencontre pour faire un compte rendu de cette expérience. Citoyenneté, prise de parole et prise de risque, débats et confrontations, proximité et solidarité ont forgé cette expérience.

Pour les fêtes de fin d'année, une mobilisation d'une partie des habitants, accompagnés par deux salariés, a permis de répondre à un appel à projet de la Fondation de France. De nombreuses interventions d'artistes (contes, cirque, musique...) ont ainsi animé la Villa Médicis qui a par ailleurs ouvert ses portes aux anciens et autres personnes qui fréquentent régulièrement la Villa Médicis et l'association. Notre projet a été retenu en partie par la Fondation de France, nous regrettons seulement que la confirmation ne soit arrivée... qu'après les fêtes.

2007 devrait voir aussi la réalisation d'autres projets, apportant encore plus de diversité dans les propositions et les rencontres.

Parallèlement, le comité de coordination de l'Espèce d'Espace (composé de membre de l'association, de salariés, d'habitants de la Villa Médicis, de personnes extérieures) a été renouvelé. Une dynamique renouvelée est à l'œuvre, de nouvelles propositions ont ainsi vu le jour. L'Espèce d'Espace est ainsi investi aussi bien par dans le cadre d'une démarche individuelle que collective, par des personnes de la Villa Médicis, de l'association ou extérieure au deux. Certains viennent participer à des activités ou s'inscrire dans la construction de projets, d'autres amènent des propositions déjà élaborées... Bref ce lieu atteint aujourd'hui une dimension et une dynamique singulière, riche de rencontres et d'échanges.

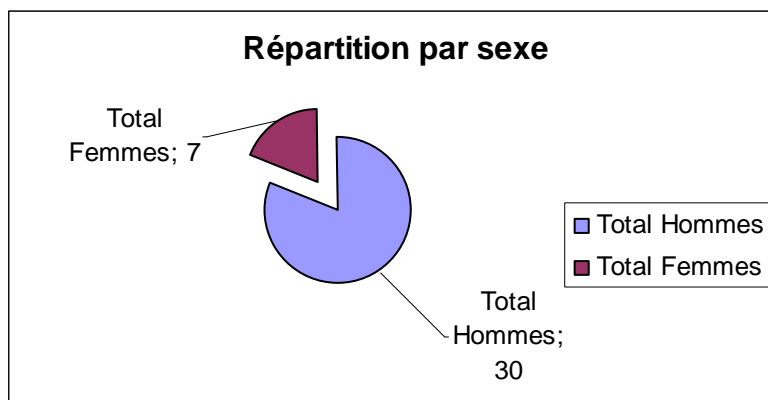
Un écrit plus détaillé, développant l'expérience acquise en ce lieu sera produit prochainement par le Comité de Coordination.

V Statistiques

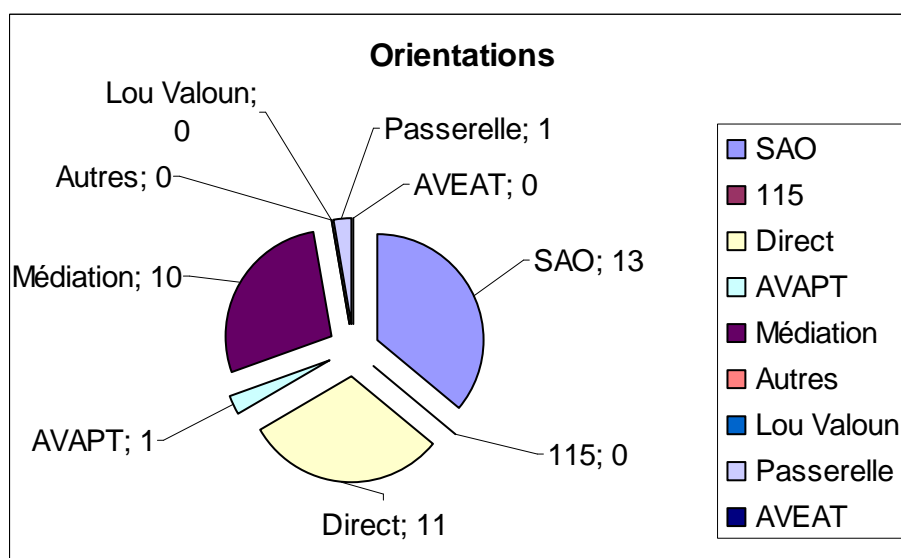
5-1 Accueil à long terme

17 places sont consacrées à cet accueil.

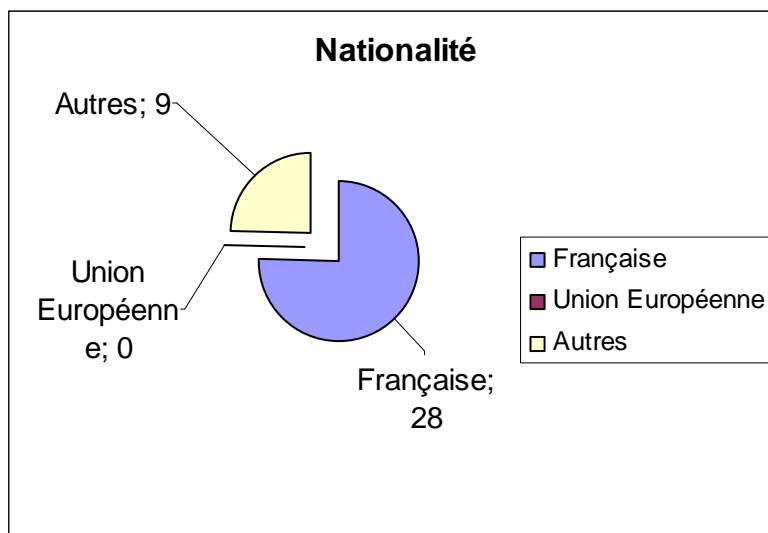
En 2006, **37 personnes** ont séjourné à la Villa Médicis, soit 5854 journées réalisées, ce qui équivaut à un **taux d'occupation** de ces 17 lits égal à **94,3 %**. 23 de ces 37 personnes sont sorties en cours d'année, soit **une moyenne de séjour de 157 jours**, donc un peu plus de 5 mois. Le séjour le plus long est de 579 jours (plus de 19 mois, pour un étranger DAT, refusé), le plus court de 6 jours.



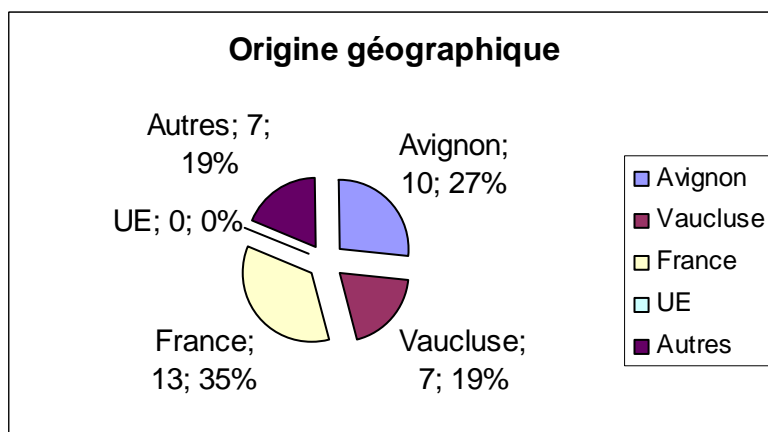
Durant cette année, une des chambres affectée à l'hébergement de deux femmes, a été attribuée à un couple. Ceci afin de répondre aux besoins du moment repérés par la Villa Médicis et le SAO. Rappelons que les possibilités d'accueil couple restent limitées en Vaucluse.



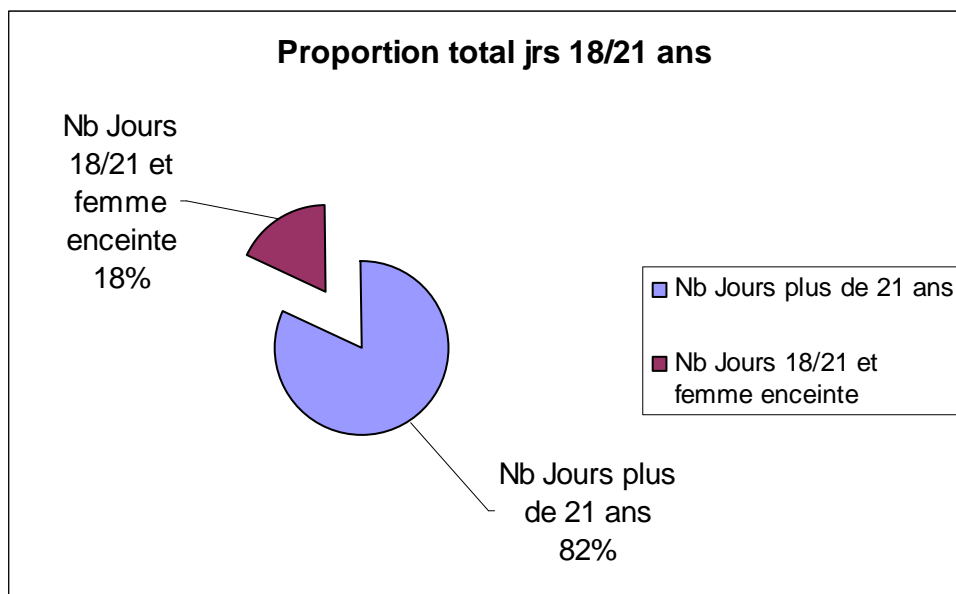
Nous mentionnons ici ces chiffres relatifs aux organismes orienteurs, toutefois il est important de noter que nous avons organisé et formalisé différemment la procédure d'admission en cours d'année.



68% des personnes accueillies sont de nationalité française, 32% de nationalité étrangère. Globalement, les séjours des personnes étrangères (sorties cette année) sont plus courts que la moyenne générale 139 jours contre 152 jours, ou 4,6 mois contre 5,2 mois.



Près de la moitié des personnes accueillies (46%) se disent originaires du Vaucluse.

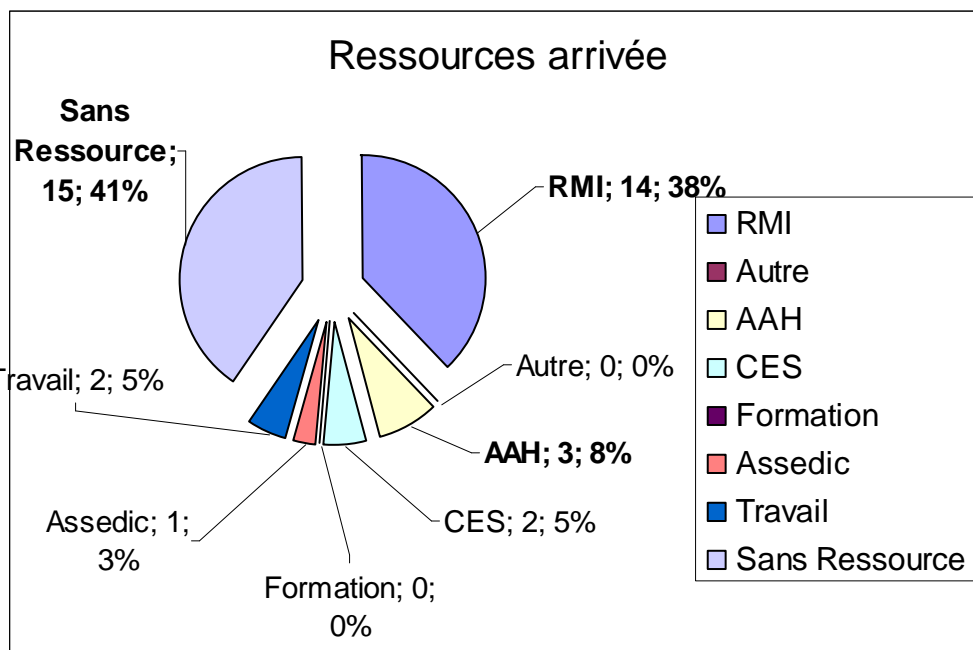


18% des journées d'accueil réalisées, concernent des personnes âgées de moins de 21 ans (dont une femme enceinte elle-même âgée de moins de 21 ans).

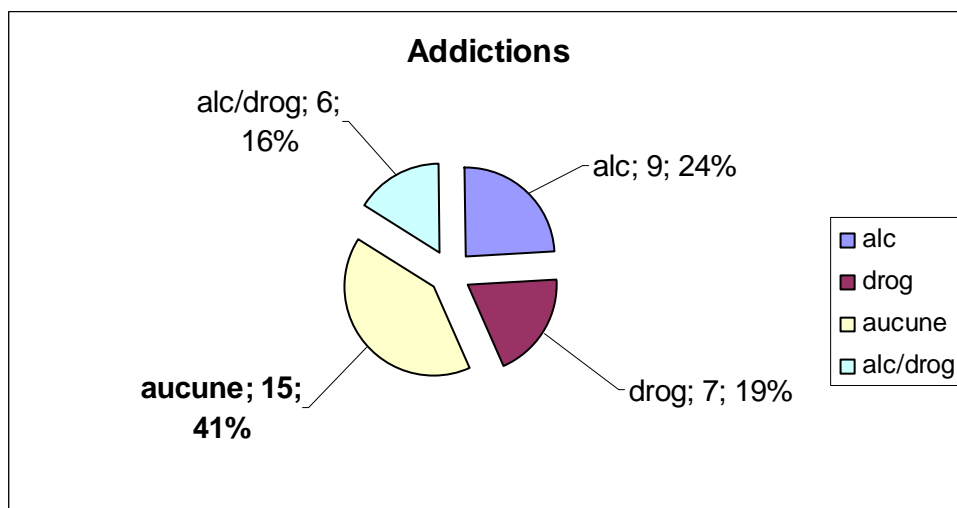
En ajoutant les 22 à 25 ans, nous obtenons un résultat de 28,6% des journées réalisées. Ce qui concerne 12 personnes sur l'année, dont 8 sont sortis. La moyenne de séjour de ces 8 personnes s'établit à 76,5 jours, soit 2,5 mois.

La Villa Médicis semble donc être toujours un lieu attractif pour les plus jeunes, ou en tout cas un lieu où ils acceptent de rentrer et de séjourner. Durée de séjour qui s'avère être ou très court ou relativement long, traduction du caractère impulsif de ce public et de son instabilité parfois érigée et revendiquée comme « style de vie ».

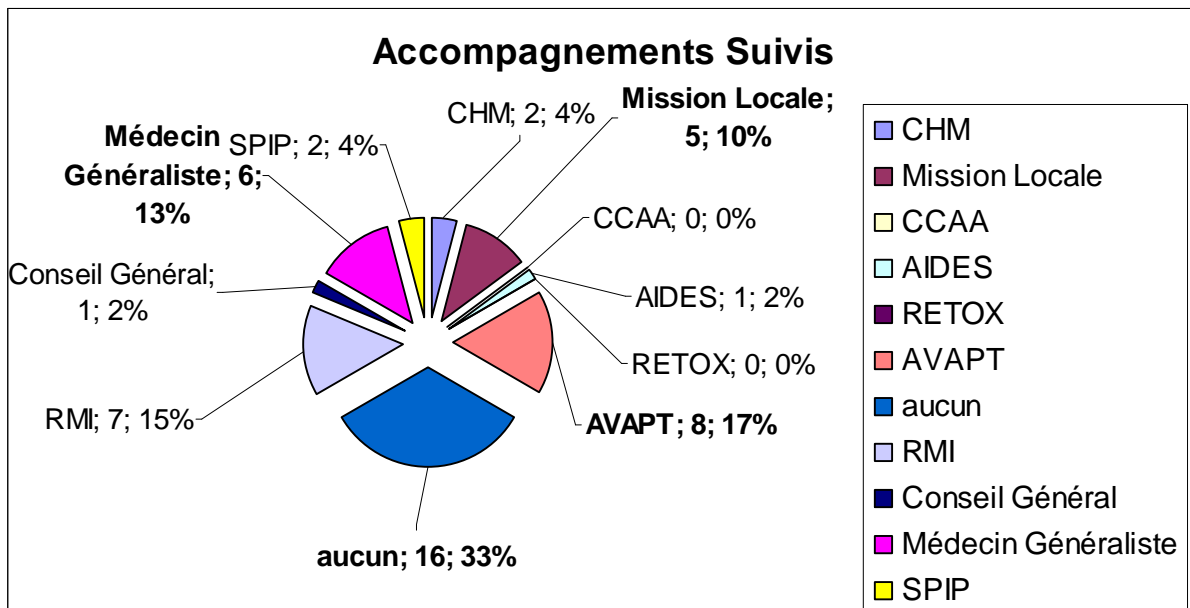
La moyenne d'âge des 37 personnes concernées s'établit à 35 ans.



Près de la moitié des personnes arrivent à la Villa Médicis sans ressources. Réalité qui regroupe différentes situations : les étrangers en attente/demande de régularisation, les moins de 25 ans, enfin les personnes qui ont renoncé à faire valoir leurs droits (par choix, par découragement, par manque de volonté, ou encore du fait de leurs multiples changements d'adresses...). 38% bénéficient du RMI. L'AAH ne concerne qu'un petit nombre de personnes, ce qui ne traduit pas nécessairement la réalité de la proportion du public que nous accueillons et qui pourrait bénéficier de ce statut. Un certain nombre de personnes pourrait en effet obtenir ce statut du fait d'une souffrance psychique. Il convient toutefois, ce que nous pratiquons au sein de l'équipe et de l'association, de s'interroger sur une tendance à médicaliser et/ou psychiatriser ce public. Tendance qui pourrait ainsi éviter de questionner la société dans son fonctionnement et les effets qu'elle produit.



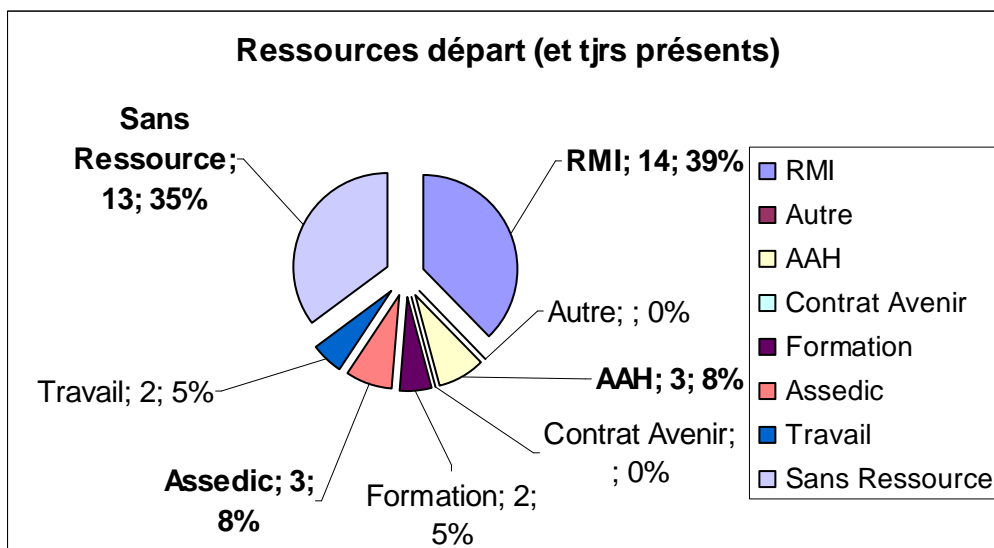
Près de **60%** des personnes que nous avons accueillies sont concernées par des **pratiques addictives**.



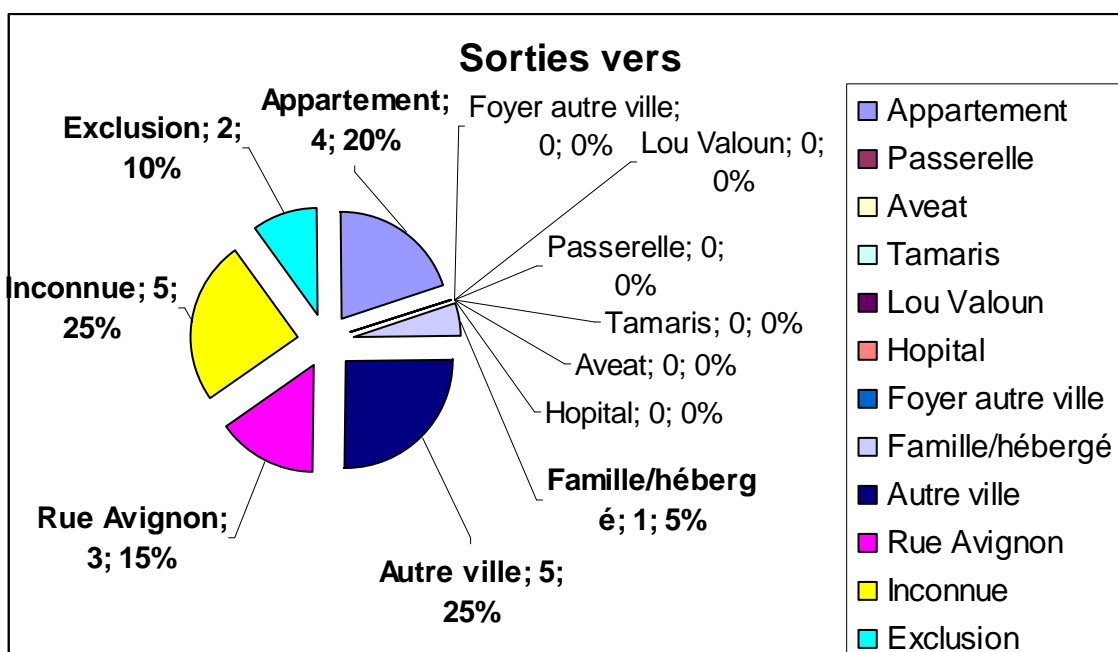
La majorité des personnes que nous accueillons n'ont aucun suivi ou accompagnement extérieur. Ceci traduit et s'explique en partie par le parcours de personnes qui renoncent à faire valoir leurs droits, des personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent plus s'inscrire dans des projets de réinsertion classique.

L'AVAPT est donc le premier référent extérieur pour les personnes qui séjournent à la Villa Médicis. Situation qui correspond au tableau précédent. Notons toutefois que de part et d'autre, les équipes ont le souci de respecter la liberté des personnes et de ne pas multiplier des rencontres qui viseraient à contrôler ou encadrer le séjour et les soins. Des rencontres visant à mieux nous coordonner et améliorer le service rendu à la personne sont certes possibles pour peu que la personne le souhaite ou l'accepte. Toutefois il ne s'agit pas d'une obligation, l'accompagnement mis en œuvre à la Villa Médicis peut connaître des aléas divers, des crises et des ruptures, sans que cela n'engage la relation de la personne avec l'AVAPT et vice versa.

Les médecins généralistes sont ici mentionnés car ils occupent la deuxième place et surtout parce qu'ils nous semblent être, pour certains habitants, les interlocuteurs extérieurs nécessaires et suffisants.



Une légère baisse des personnes sans ressources est à mentionner ici, comparativement avec la situation à l'entrée, tandis qu'une augmentation apparaît au niveau des ASSEDIC, de la formation et du travail. Toutefois, la qualité des données recensées à ce sujet est à améliorer pour l'année 2007.



40% des personnes qui sont sorties de la Villa Médicis en 2006, ont d'une manière ou d'une autre **poursuivi leur parcours d'errance**. Il s'agit pour l'essentiel d'hommes seuls qui ne souhaitent ni s'engager dans un parcours de réinsertion, ni même s'installer plus durablement au sein d'une structure d'accueil, il s'agit également de personnes étrangères parvenues à la fin de toute voie de recours et qui décide néanmoins de rester en France. La moyenne de séjour de ces 8 personnes concernées, s'établit à 72,5 jours, soit près de 2 mois 1/2.

2 exclusions ont été prononcées. Ainsi, comme nous le disons souvent, la souplesse de fonctionnement, le registre de relation fondé sur une prise en compte et la volonté d'accompagner le plus loin possible chaque individu, nous ne pouvons parfois faire autrement que de constater nos

limites et/ou l'inadaptation du comportement de certains. Notons toutefois que pour les deux personnes concernées nous (les personnes, l'équipe et l'association) sommes engagés dans une relation durable et forte, qui se poursuit malgré/avec/au delà de cet épisode qui pourra prendre sens. Notons enfin que l'une (un homme seul) a séjourné durant presque 14 mois, tandis que l'autre (une femme seule) a séjourné durant plus de 4 mois et il s'agissait de son deuxième séjour.

Certaines personnes ont pu accéder à un logement, ce qui prouve que cela reste possible malgré les difficultés rencontrées, les finances nécessaires et l'équilibre personnel que cela suppose. Notons toutefois, sur le registre du logement, que nous rencontrons des obstacles majeurs avec les plus jeunes notamment, puisqu'ils sont chez nous souvent possesseurs de chiens et ayant des conduites addictives. Double réalité qui mène les personnes dans une impasse puisque ces critères particuliers sont souvent des motifs de rejet de la demande, alors que certains pourraient gérer un logement.

Plus généralement, il nous est difficile de trouver des relais pour les personnes que nous accueillons à la Villa Médicis, pour trois raisons essentielles. La première est la présence de chiens (ou animaux de compagnies) motif de refus d'accès à un logement ou à une structure d'accueil (nous sommes encore peu nombreux à proposer ce type accueil). La deuxième concerne les pratiques addictives, une majorité des personnes accueillies à la Villa Médicis ont effectivement des pratiques de ce type, tout en ayant une attitude compatible avec la vie en collectivité, toutefois ces pratiques sont souvent un obstacle à l'accès à d'autres structures ou au logement. La troisième est dû à une palette de propositions « d'alternatives à l'habitat » encore trop limitées (Maisons Relais, appartement partagés, occupation de terrains, itinérance en camion...).

Ceci nous amène d'une part à renforcer notre implication avec nos partenaires : FNARS (départementale, régionale et nationale) et du réseau du Grand Avignon ; d'autre part à développer (au sein de l'équipe, de l'association et avec les habitants) notre réflexion pour arriver à élaborer des projets offrant des opportunités nouvelles ou renouvelées.

5-2 Accueil d'urgence

Nous limiterons les chiffres exposés ici. En effet, jusqu'à ce jour, nous ne disposons que de 3 lits d'urgence, ce qui est assez limité en terme de capacité d'accueil, mais induisait une charge de travail considérable du fait de la rotation imposée par ce type de fonctionnement. Il était donc difficile d'obtenir des chiffres fiables en terme de statistiques, permettant d'analyser la typologie, les caractéristiques du public.

Par ailleurs, au moment où nous écrivons, nous passons à un autre fonctionnement, qui correspond plus aux souhaits et à la philosophie de l'association, puisque les trois lits sont désormais dédiés à un accueil que nous dénommons « *immédiat et temporaire* ». La rotation devrait être limitée, donnant le temps nécessaire aux bénéficiaires de trouver une solution d'hébergement ou de logement durable et adaptée à leur situation, comme le prévoit désormais le texte de loi. Une analyse du parcours de ces personnes aura donc un intérêt réel pour l'année à venir.

Au total **1054** nuitées d'accueil d'urgence ont été réalisées en 2006. Soit un **taux d'occupation de 96,25%**. Notons trois points : une forte occupation durant le premier trimestre, une légère sous occupation à partir de mai, suivie d'une augmentation légère en novembre et décembre.

5-3 En résumé

En 2006 :

- 5854 journées long terme + 1054 journées urgence = **6908 journées réalisées**, soit un **taux d'occupation des 20 lits de 94,6%**
- **37 personnes hébergées à long terme** en 2006, soit 23 personnes sorties.
- **Moyenne d'âge** des 37 personnes = **35 ans**
- **Durée moyenne de séjour** des 23 personnes sorties = **157 jours**
- Séjour le plus long **579 jours**, le plus court **6 jours**
- **Majoritairement :**
 - De nationalité française
 - Du Vaucluse
 - Sans ressources ou au RMI
 - Ayant des pratiques addictives
 - Sans accompagnement extérieur, ou dans le cadre de soins (AVAPT médecin généraliste)
 - Poursuivant leur parcours d'errance/instable ou accédant à un logement

Pour comparer :

Villa Médicis	Taux d'occupation	Nbre personnes hébergées	Nbre personnes sorties	Moyenne de séjour	moyenne d'âge
2003/2004	89,5%	52	35	57 jours	33 ans
2005	97%	53	36	130 jours	32 ans
2006	94,6%	37	23	157 jours	35 ans

Du fait de l'absence de procédure d'admission, le taux d'occupation devrait rester relativement élevé. Il nous est impossible de faire de la suroccupation du fait des bâtiments actuels et de la sécurité à assurer.

La rotation tend à baisser, nous pensons être désormais dans notre *rythme de croisière*, entre 20 et 30 personnes devraient sortir chaque année de la Villa Médicis (dans la configuration actuelle de 17 lits à long terme). Toutefois, la perspective de voir se concrétiser le projet « habiter autrement », porté par des usagers et qui vise à trouver des alternatives d'habitat, pourrait ouvrir des perspectives à un certain nombre de personnes et induire ainsi une plus grande fluidité dans le passage à la Villa Médicis. De même, la réflexion quant à la création d'une maison relais anime toujours l'association et amènerait également une perspective de sortie satisfaisante pour certaines personnes installées depuis plusieurs mois.

La durée moyenne de séjour a augmenté, notamment faute de propositions d'alternatives au logement dit autonome, à savoir isolé.

La moyenne d'âge reste assez basse, du fait de la forte présence des 18/21 ans qui représentent 20% de notre accueil.

Pour l'équipe de la Villa Médicis,
Pascal FAUVEL.

BILAN FINANCIER

2006

Villa Médicis

Pour cette année, nous affichons un résultat négatif de 10 755 euros pour la Villa Médicis.

Ce déficit s'explique par le versement incomplet de la subvention de la Mairie, seulement 15 000 € versés en 2006, contre 25 000€ attendus. Ces 25 000 € étant destinés au paiement de la moitié de la location des modules à l'année. 10 000 € nous étaient donc « promis » et ne sont pas crédités en 2006.

Cependant, il est à signaler ici que les 10 000 € manquants ont finalement été voté en ce début d'année 2007 et seront versé avec les subventions 2007 pour la Villa Médicis et la Médiation de Rue.

Cette situation traduit la fragilité qui demeure pour le financement de la location des modules, le soutien reste fluctuant du côté du Conseil Général et de la Mairie. Il n'est en tout cas pas acquis...

Pour 2007, nous sommes dorés et déjà assurés du financement de la Mairie, tandis que le soutien du Conseil Général reste en question. Toutefois nous devrions obtenir le statut CHRS et les crédits pérennes qui vont avec.

Pour 2006, nous avons donc contenu nos dépenses dans le respect du Budget qui nous a été finalement octroyé. Ce budget 2006 est en augmentation de 13 000 € par rapport à l'année 2005, le Conseil Régional est entré pour la première fois dans le financement de cette action à hauteur de 8 000 €.

Augmentation toutefois en dessous de ce que nous sollicitons dans notre Budget Prévisionnel. Nous souhaitons notamment augmenter de 30 % le temps de direction, ce qui n'a donc pas pu être réalisé.